

Devenir animateur vous tente ?
La Caf vous aide
à financer votre Bafa !



Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) est un diplôme qui permet d'encadrer les enfants et les adolescents lors de séjours de vacances, dans les colos, des accueils de loisirs, des accueils de jeunes ou de camps de scouts.

Accessible dès l'âge de 16 ans*, cette formation allie la théorie à la pratique avec des stages dans différentes structures d'animation.

Quels avantages ?

- > Responsabilités
- > Autonomie
- > Travail en équipe
- > Animation de groupes d'enfants et adolescents
- > Découverte de nouveaux lieux
- > Valorisation (ou prise en compte) du Bafa dans Parcoursup

Comment le financer ?

Le coût pouvant être significatif, des aides existent pour le financer.

> Pour la formation Générale :

- La Caf de l'Allier peut accorder une aide aux familles bénéficiaires d'action sociale dont le quotient familial ne dépasse pas 1 000€.
- Le montant de la participation financière est de 50 % du coût du stage dans la limite de 280€.
- L'aide est versée directement à l'organisme de formation.

> Pour la session d'approfondissement ou de qualification :

- La caisse d'Allocations familiales (Caf) propose une aide de 200 euros ouverte à tous, sans conditions de ressources ni d'âge. Pour en bénéficier, il faut envoyer le formulaire de demande à la Caf de son lieu de résidence à la fin des trois étapes.

Certaines mairies, collectivités, comités d'entreprises ou certaines associations, proposent des aides complémentaires, renseignez-vous !

Pour en savoir plus :
Rendez-vous sur Caf.fr et
[BAFA-BAFD \(jeunes.gouv.fr\)](https://jeunes.gouv.fr)

** Sous réserve d'une autorisation parentale pour les personnes mineures*